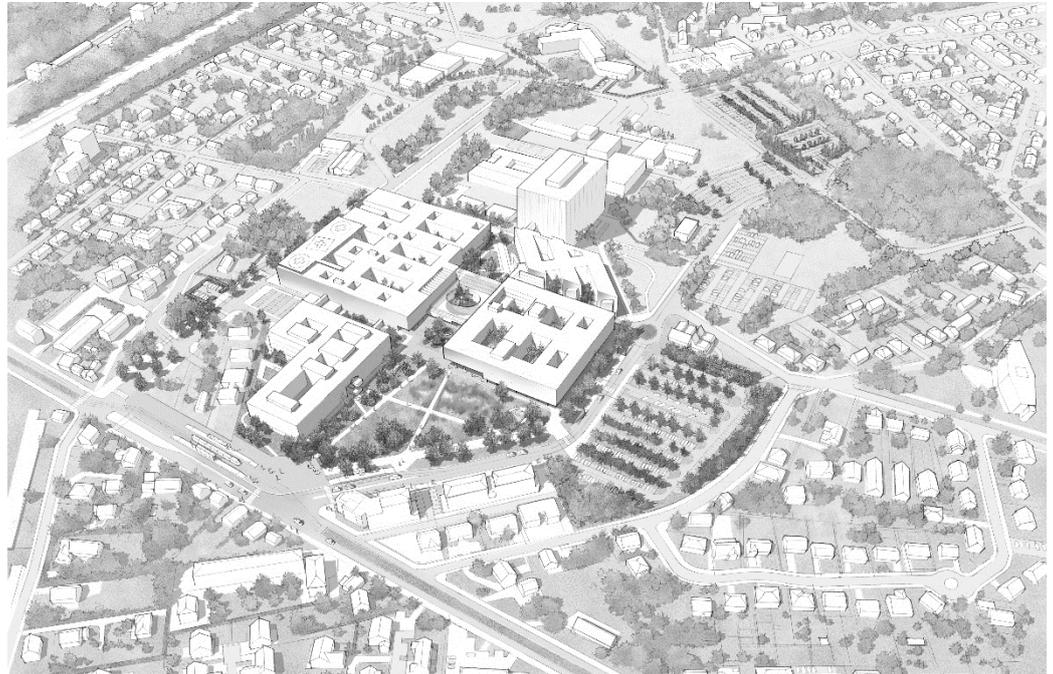
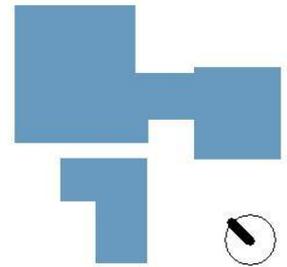


# CONSTRUCTION DU NOUVEL HÔPITAL TROUSSEAU & NOUVEL HÔPITAL CLOCHEVILLE



# PC



Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
 <p>ordre s000060 sas au capital de 2 026 850 euros Siret 316 173 160 00060 n° fr 45 316 173 160 - ape 7111Z</p>	<p>La Directrice Générale du CHRU de TOURS</p>  <p>Marie-Noëlle GERAIN-BHEZARD</p>

## PC11\_Attestation de l'architecte concernant l'étude d'impact

05/08/2021

Bâtiment	Phase	Numéro	Type doc	Emetteur	Corps d'état	Zone	Niveau	Indice
TPB	PC	11	NO	AIAA	PIL	xxx	xx	A



ARCHITECTES

Émetteur A.PAPORELLO / L. PERUSAT  
Date 20/07/2021  
Dossier Aia0669a18\_CHRU TOURS  
Objet PC 11 – Attestation Architecte

Paris le 05/08/2021

**OBJET** : Dépôt Permis de construire – Attestation architecte – Etude d'impact environnementale

Je soussigné Laurent PERUSAT, architecte mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre en charge du projet de construction du Nouvel Hôpital Trousseau (NHT) et du Nouvel Hôpital Clocheville (NHC), certifie qu'une étude d'impact environnementale a été réalisée dans le cadre du projet. Elle constituera la pièce PC11 de notre dossier de permis de construire qui sera déposée la première semaine d'Aout auprès des services d'instructions.

En outre, cette étude d'impact a été établie par le bureau d'étude spécialisé TPFI en collaboration avec certains services de la Préfecture qui auront en charge l'instruction de notre dossier PC.

Laurent PERUSAT,  
Directeur de Projet AIA  
Associé AIA Architecte

